

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

VEXIN FRANÇAIS

PAR

LOUIS RÉGNIER

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin*

OUVRAGE POSTHUME

DEUXIÈME SÉRIE

VALMONDOIS — NESLES — FROUVILLE — HEROUVILLE

HEDOUVILLE — JOUY-LE-COMTE — JOUY-LE-MOUTIER

MARQUEMONT — JAMBVILLE — SAINT-CYR-EN VEXIN

PORTVILLEZ — GOMMECOURT — LIMETZ — ARTHIES

TRIE-LA-VILLE — LEVEMONT — LIMAY

GISORS

IMPRIMERIE BENARD-BARDEL & FILS

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 42, RUE BARBEY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. ESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

TRIE-LA-VILLE

ÉGLISE

(1905)

Située dans la partie basse du village et jadis entourée du cimetière, l'église de Trie-la-Ville est dédiée à la Sainte-Vierge. Avant la Révolution, le seigneur de la paroisse présentait à la cure (1). Au moyen âge, les deux tiers des grosses dîmes appartenaient à l'abbaye de Saint-Germer et le dernier tiers au curé; mais en 1566, les religieux et

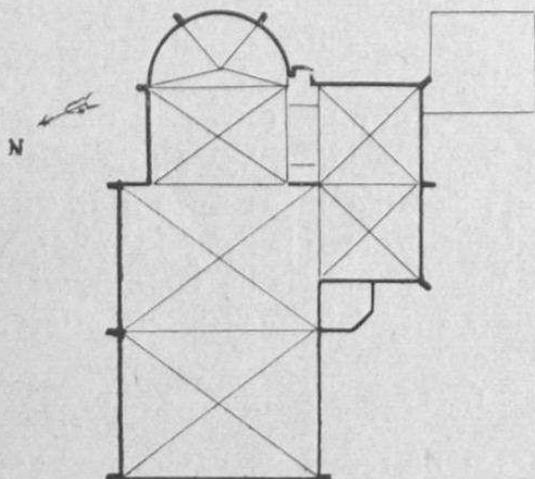


Fig 25
Église de Trie-la-Ville
(plan schématique)

l'abbé avaient cédé leur part au curé, cession qui fut confirmée et complétée par un arrêt du Parlement de Paris en 1642 et par des transactions en 1665 et en 1672 (2). La possession des dîmes par l'abbaye remontait au premier quart du XII^e siècle. Elle résultait d'une donation de Dreux de Chaumont, dont la charge semble ne pas avoir été conservée (3).

(1) Tous les pouillés du diocèse de Rouen depuis le XIII^e siècle.

(2) Arch. de l'Oise, M. 1355, p. 453 (fonds de l'Abbaye de Saint-Germer: « Lieve déclarative » ou état général du revenu de l'Abbaye de Saint-Germer, 1760-1790); mêmes arch., série G., fabr. de l'église de Trie-la-Ville (expéd. de la cession de 1566 et mémoire imp. de 1642).

(3) Voir le P. J. N. de Boulogne, *Historia monasterii Sancti Geremari Raviacanois* (Bibl. nat. m. lat. 13890, p. 374); passage cité par M. J. Depoin dans les appendices de son *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, p. 362, note 491. Voir aussi *La Roque Hist. général. de la maison de Harcourt*, t. I (1662), p. 131.

L'édifice, dont l'axe est légèrement relevé vers le Nord-Ouest, remonte à la période romane. La nef, comme nous le verrons, semble être la partie la plus ancienne. Elle est suivie d'un chœur terminé en hémicycle, qui date du XII^e siècle. L'église ainsi composée, assez étroite et de longueur médiocre (1), fut augmentée au XVI^e siècle d'une chapelle méridionale dont la première travée est surmontée d'une tour. Cette tour n'en remplace pas, comme on pourrait le croire, une autre bâtie sur le même emplacement, bien que les constructeurs de la période romane aient souvent choisi le flanc des églises pour y asseoir le clocher (2). Le clocher précédent s'élevait au-dessus du chœur : c'était soit une tour fort basse (si l'on en juge par le peu d'importance des supports), soit une simple cage de charpente, comme à Trie-Château ; on voit encore, à la voûte du chœur, sur l'une des nervures, la trace de frottements produits par la corde de la cloche. Il faut remarquer, d'ailleurs, qu'au XVI^e siècle, on adopta fréquemment pour la tour une assiette latérale. Citons, dans la région, les tours des églises de La Bosse, Flavacourt, Monts, Porcheux, Silly, Talmontiers, Le Vaumain (Oise), Aincourt, Chars, Epiais-Rhus (Seine-et-Oise), Vézillon (Eure).

Deux portes donnent accès dans l'édifice : un portail ouvert à l'extrémité occidentale et protégé jadis d'un porche, et une porte secondaire ménagée au bas de la tour, vers l'Ouest, et qui communiquait autrefois avec le cimetière.

I

La *nef*, éclairée par des fenêtres sans caractère, est recouverte d'un lambris en carène du XVI^e siècle, revêtu de plâtre et dont les sablières sont ornées d'écus sans armoiries. A l'extrémité de la muraille du midi, une arcade en arc brisé, décorée de larges cavets pénétrant dans les pieds-droits, s'ouvre sur la travée de la chapelle latérale qui porte la tour.

Le *chœur* se compose d'une travée à peu près carrée et d'une abside en hémicycle. L'arc triomphal, en tiers-point, est orné de cinq tores, dont trois conjugués, formen

(1) La nef mesure 6 m. 78 de largeur dans œuvre, le chœur 5 mètres à peine. L'arc triomphal a 3 m. 32 d'ouverture, l'arc du sanctuaire 4 m. 23.

(2) Exemples : Lierville, Warluis (Oise). Bruyères, Frémécourt, Epône, Frouville, Nesle-la-Vallée (Seine-et-Oise) ; Bouaffles, Charleval, La Roquette, Rosay (Eure).

l'intrados. Cet arc repose, de chaque côté, sur trois colonnes engagées.

Une voûte sur croisées d'ogives, légèrement bombée, couvre la travée carrée. Cette voûte est construite en blocage. Les nervures se composent d'un tore aminci et bordé d'un double rang de bâtons brisés, disposition rare dans le Vexin. Elles s'appuyaient, en arrière de l'arc triomphal, sur deux colonnettes dont les chapiteaux sont placés plus haut que ceux qui portent l'arc lui-même, et des deux côtés du sanctuaire sur un corbeau profilé en cavet, avec un rectangle saillant comme en présentent certains modillons de l'époque carolingienne. L'ouverture au xvi^e siècle d'une large arcade en tiers-point, communiquant avec la chapelle latérale, a fait disparaître les supports du Midi, mais ceux du Nord sont demeurés intacts. La voûte est renforcée de ce même côté Nord par un formeret en tiers-point, profilé en biseau, et porté en encorbellement; celui du Sud a été supprimé.

L'arc qui encadre le sanctuaire diffère par sa forme de l'arc triomphal, en tiers-point : il décrit une anse de panier. Les angles de ces claveaux sont abattus et leurs entrados présentent un gros tore très engagé. Cet arc est porté, de chaque côté, par trois colonnes conjuguées. Comme le fait voir le plan ci-joint, la voûte de l'abside est établie sur quatre nervures convergentes, qui forment une croisée d'ogives un peu gauche. Ces nervures, profilées en un demi-boudin, reposent respectivement sur deux des colonnes de l'encadrement et sur deux colonnes engagées dans le mur de l'hémicycle. Les voûtains, à lunettes en plein cintre, sont dépourvus de formerets. Partout dans le chœur, les tailloirs, portant les ogives, se présentent d'angle, à l'exception des deux placés contre l'hémicycle.

Ce *chœur* a été restauré pendant les années 1876, 1877 et 1878 par M. Gutelle, architecte à Paris, qui a refait totalement la voûte du sanctuaire et reconstruit à peu près en entier le mur de l'abside. Les trois petites fenêtres sans ornements, qui éclairent cette partie de l'édifice, sont modernes. Le sanctuaire avait été remanié à une date inconnue, probablement dans la seconde moitié du xvii^e siècle (1) et on avait alors supprimé les fenêtres.

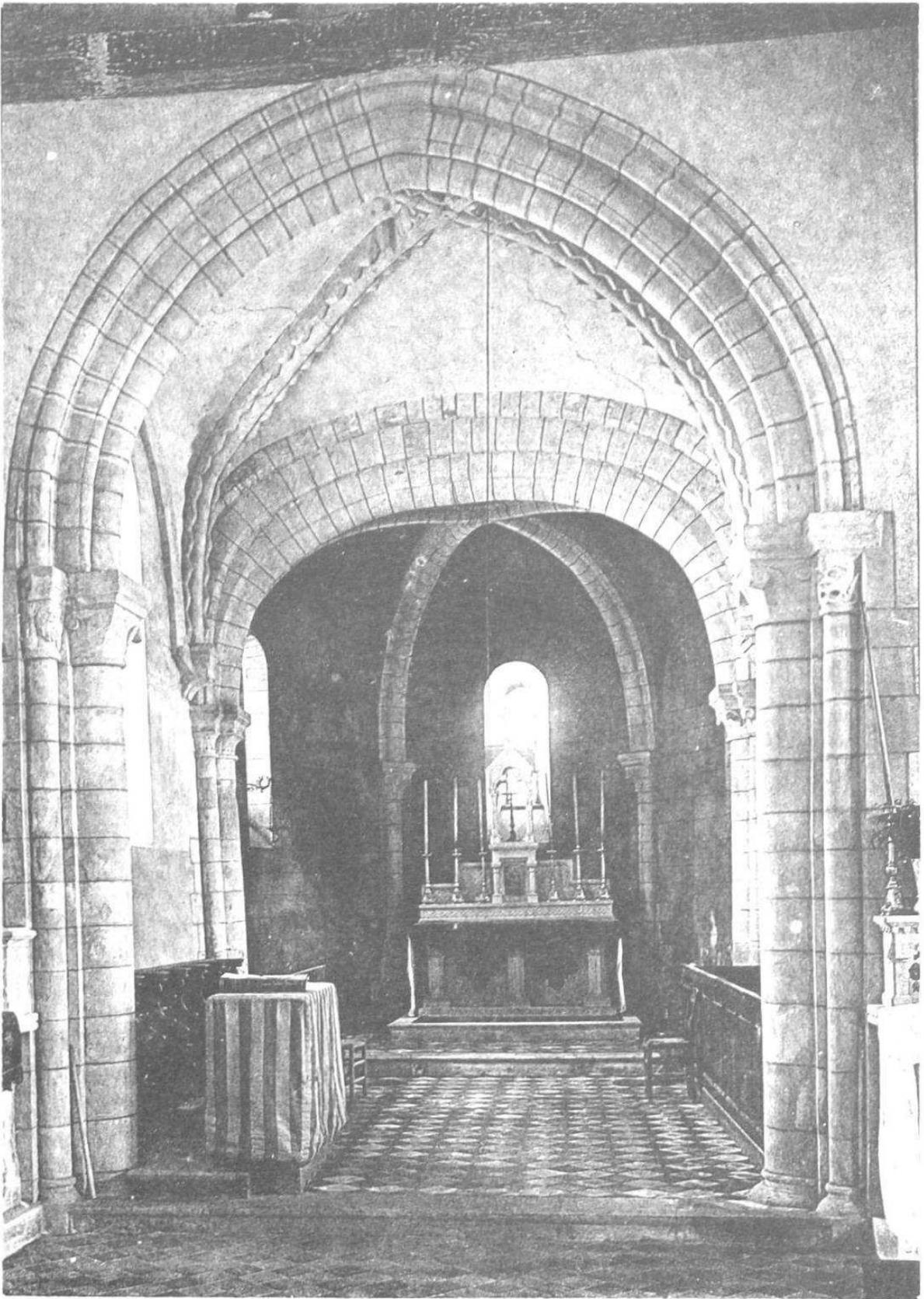
(1) La fabrique était alors en procès avec l'Abbaye de Saint-Germer, décimatrice, au sujet du « chancel », qui menaçait ruine. (Comptes des trésoriers pour l'année 1667-1668, dans le registre contenant les comptes de 1646-1647 à 1675-1676 : Arch. de l'Oise, série G, fabrique de Trie-la-Ville).

La restauration moderne a laissé subsister, au nord de la travée carrée, une fenêtre du xvii^e siècle dépourvue d'élégance.

Après avoir examiné le chœur de l'église de Trie-la-Ville, on se trouve conduit à en placer la construction vers le milieu du xii^e siècle. Les chapiteaux sont ornés, soit de feuilles d'eau recourbées en volutes ou découpées en fer de lance, soit de palmettes; on y trouve aussi quelques têtes d'animaux et des têtes humaines formées d'une façon très fantaisiste, de rinceaux combinés. Cette décoration portait des traces de peinture. Les tailloirs offrent partout un profil composé d'un cavet, d'un tore et d'une tablette; un seul, à l'abside, fait exception: le tore et le cavet sont intervertis. Quant aux bases, elles ont été enterrées et l'on ne voit plus que le tore supérieur de l'une d'elles au nord du sanctuaire. Cependant, l'une des colonnettes de l'arc triomphal vers la nef, du côté Nord, a conservé sa base, malheureusement très mutilée; elle comprend un tore supérieur taillé à pans, un cavet dégagé et un quart de rond.

La *travée carrée* est peut-être légèrement postérieure à l'abside, sans doute ajoutée d'abord à un édifice préexistant. Sans insister sur cette hypothèse, la manière dont les ogives de la travée carrée sont portées de ce côté prouve que la construction de la voûte, telle qu'elle existe, n'avait pas été prévue. Cette voûte fut ajoutée en même temps que l'on refit l'arc triomphal.

La *chapelle méridionale* comprend deux travées qui correspondent respectivement à la partie orientale de la nef et à la travée carrée du chœur. Nous avons déjà parlé des arcades ouvertes au xvi^e siècle pour faire communiquer la chapelle avec l'église. La première travée porte le clocher et sa voûte a perdu, en partie, ses branches d'ogives; l'autre a conservé intacte sa croix de nervures à profil gothique. Les nervures reposent partout sur des culs-de-lampe encore sculptés dans le goût de la dernière période gothique, malgré la date 1538 qui se lit sur l'un d'eux, à l'angle sud-est de la chapelle. L'ornementation de ces culs-de-lampe présente, entre autres sujets, un moine barbu qui tient un chapelet — deux anges les mains jointes, l'un vêtu et l'autre nu — et un cep de vigne complètement détaché de la muraille et au milieu des feuilles et des fruits duquel le sculpteur a placé un oiseau



et un limaçon. Ce motif, plus important que les autres, est engagé dans la muraille méridionale et porte le doubleau en tiers-point, assez épais, qui sépare les deux travées.

Quatre fenêtres entourées de moulures gothiques éclairent la chapelle. Trois de ces baies sont tracées en tiers-point et garnies d'un remplage flamboyant, à deux meneaux pour celles qui éclairent la travée orientale, à un seul meneau pour celles ouvertes au sud de la travée du clocher. Quant à la quatrième fenêtre, inégale à l'ouest de cette dernière travée, elle est moins large que les autres et amortie en ellipse. Rappelons la présence de fenêtres semblables dans les chapelles absidales de l'église de Gisors, dans le chœur de l'église de Vaudancourt et au sanctuaire de l'église de Magny.

Cette *chapelle méridionale* est datée, nous l'avons vu, de l'année 1538 ; nous constaterons, d'autre part, que la tour qui la surmonte fut achevée en 1553. La consécration de l'édifice ne se fit pas moins attendre jusqu'en 1585. Cette année-là, le mardi 6^{me} du mois d'août, Jean Lesley, évêque de Ross en Ecosse, auxiliaire de l'archevêque de Rouen, dédia « une chapelle dans l'église de Trie-la-Ville », ainsi qu'il résulte des **Procès verbaux de compulsoire** dressés en 1692 pour **Mons. l'archevêque de Rouen contre les eschevins et habitans de Pontoise** (1). Un autre document, qui existait en 1672 dans les archives paroissiales, nous apprend que le même prélat fit en même temps l'« approbation des reliques et fondation de la chapelle Saint-Prix » (2), vocable qui désigne la chapelle méridionale comme le prouvent de nombreuses mentions et comptes des trésoriers.

Examinons maintenant l'édifice à l'extérieur. La nef n'a conservé que peu de traces de sa construction primitive à la période romane. Il se peut qu'elle soit plus ancienne que le chœur, comme semblerait l'indiquer la postériorité de l'arc triomphal par rapport à l'abside. Sans reconstruire la nef, on aurait simplement remplacé un arc triomphal

(1) Arch. de la S.-Inf., G. 1854, fol. 261. Le millésime 1575 indiqué par le compilateur est inexact : l'évêque de Ross n'était pas encore en France à cette époque.

(2) Arch. de l'Oise, sér. G. fabr. de Trie-la-Ville : « Inventaire des titres et enseignemens concernant le temporel de l'église de Trie-la-Ville » (1672), à la fin du registre contenant les comptes de 1646 à 1675.

primitif, en plein cintre et moins orné. Le *mur nord* est encore épaulé par deux contreforts appartenant à la construction première et dont l'unique glacis atteint à peine les deux tiers de la hauteur du mur (1). Il y a aussi du même côté la trace d'une des fenêtres originales. Elle était de petites dimensions et percée à la partie supérieure du mur. Cependant il subsiste encore une autre fenêtre romane percée à un niveau moins élevé et dont l'arc en plein cintre est creusé dans une seule pierre. On rencontre quelquefois, aux XI^e et XII^e siècles, cette disposition de fenêtres sur deux rangs superposés (2), et il n'est possible de l'expliquer que par une surélévation de l'édifice. La façade possédait aussi une petite fenêtre romane jadis ouverte au-dessus de la porte. Celle-ci, dans sa forme actuelle, ne paraît pas antérieure au milieu du XVI^e siècle. C'est une arcade surbaissée, dessinée par une moulure en talon.

Avant la restauration dont le chœur a été l'objet il y a une quarantaine d'années, cette partie de l'église n'offrait pas au dehors tout à fait le même aspect qu'aujourd'hui. Les fenêtres primitives n'existaient plus et des contreforts supplémentaires avaient été ajoutés aux deux contreforts plats qui correspondent aux branches d'ogives de l'hémicycle (3). On ne saurait donc considérer la disposition moderne comme parfaitement authentique. Par exemple, de tous les modillons qui supportent la corniche trois seulement ornés de têtes humaines, appartiennent au XII^e siècle.

Le mur pignon oriental de la chapelle qui flanque l'église au Sud montre une fenêtre flamboyante à deux meneaux. Cette partie de l'église conserve, en outre, une gargouille mutilée et un socle Renaissance en encorbellement surmonté d'un dais gothique, dont la riche ornementation rappelle certains motifs extérieurs de l'église de

(1) Un autre contrefort plus moderne porte l'inscription suivante, dont les trois premières lignes ont été gravées au XVII^e siècle :

CETTE ÉGLISE A ÉTÉ RÉPARÉE
LE XXVIII AOUÛT
MDCLXXI
ET EN
1876

(2) Notamment à Fontaine-la-Soret (Eure).

(3) Une peinture à l'huile de M. Paulin Passy, conservée à Gisors, chez M. le comte de Buel, petit-neveu de l'artiste, témoigne de l'état que nous indiquons.

Chaumont. On voyait sans doute là jadis une **Pieta** ou un **Saint-Martin** coupant son manteau.

La **tour**, lourde d'aspect, et accompagnée à l'Ouest d'une tourelle d'escalier carrée (1), est construite sur un plan légèrement barlong (2). Elle est faite de moellons crépis, mais les contreforts, plantés de biais, l'encadrement des baies et les rampants, ornés de crochets de feuillages, qui terminent la bâtière supérieure, sont en pierre de taille (3). Une partie de l'étage supérieur de la tourelle est en briques. Sur chaque face du beffroi s'ouvrent deux fenêtres assez petites, en plein cintre, dont les pieds-droits sont ornés de rosaces dans le style de la seconde Renaissance, tandis qu'un bouquet de feuilles d'acanthé garnit l'écoinçon qui sépare les deux arcs jumeaux. Tout cela manque de légèreté. La tourelle d'escalier se termine aussi, moins haut que la tour, par une bâtière perpendiculaire à la face occidentale du beffroi et dont le pignon est surmonté d'un lion qui soutient un écu en forme de bouclier. Au-dessous de ce motif, on lit dans un cartouche, le millésime 1553. Il est difficile de distinguer les pièces héraldiques de l'écu; on peut seulement reconnaître un **mi-parti** dont les armoiries placées à dextre comprennent un chevron.

II

Contre les murs latéraux de la nef sont placées quatre **statues en pierre** d'une assez bonne exécution : saint Fiacre, vêtu en religieux, appuyé sur sa bêche et tenant un livre ouvert (xv^e siècle); saint Jean-Baptiste, vêtu d'une peau de chameau recouverte d'un autre vêtement; le saint montrait, de la main droite, l'agneau autrefois couché sur le livre que porte sa main gauche; à ses pieds est agenouillé le donateur, ecclésiastique revêtu d'un surplis à larges manches (commencement du xvi^e siècle); saint Jacques le Majeur, barbe frisée formant deux pointes, costume de pèlerin, avec une gourde et une gibecière; la main droite est brisée: de la main gauche, le saint tient

(1) Le bas de cette tourelle présente un pan coupé, à cause de l'exiguïté de l'ancien cimetière.

(2) On compte intérieurement, à l'étage du beffroi, 4 m. 90 sur les faces nord et sud et 4 m. 40 sur les faces est et ouest.

(3) Cette pierre semble provenir des anciennes carrières de Bertichère, à Chaumont.

un livre ouvert; les pieds sont nus; le chapeau a de larges bords relevés, où l'on voit fixés les emblèmes des « pèlerins de Saint-Jacques » : des coquilles et des bourdons (seconde moitié du xv^e siècle); une sainte avec de riches vêtements, la palme et un livre; sa tête est serrée dans une coiffe qui cache les oreilles et les cheveux sont emprisonnés, en arrière, dans une large enveloppe circulaire, sorte de turban qui ressemble presque à un nimbe (xvi^e siècle).

Jusqu'en 1903, le *chœur* était fermé sous l'arc triomphal par une grille en bois du xviii^e siècle, au sommet de laquelle on voyait un monogramme composé d'une croix et des lettres H L D entrelacés, initiales du curé Henri-Louis Delacroix, qui régit la paroisse depuis 1750 au moins jusqu'en 1780 ou 1781.

En même temps que cette grille, on a supprimé deux contretables en bois, à peu près de la même époque, mais sans intérêt, qui l'accompagnaient. L'enlèvement de ces boiseries a fait retrouver deux petits retables en pierre de peu de hauteur. L'un d'eux, du milieu ou de la seconde moitié du xvi^e siècle, était orné de quatre courts pilastres coniques à cannelures, entre lesquels pouvaient avoir existé des sujets de plate peinture. L'autre, de la première moitié du xvi^e siècle, présentait trois élégants sujets en bas-relief, encadrés d'architecture : au centre, saint Sébastien percé de flèches par deux archers; à droite, saint Nicolas bénissant les trois enfants; à gauche, un saint évêque tenant un livre ouvert (peut-être saint Blaise, autrefois honoré dans la paroisse). Ces retables avaient été détruits aux trois quarts et cachés plus tard par une chemise de plâtre revêtue de peintures ornementales représentant des tulipes. On ne s'explique guère cette destruction, à moins de supposer, au temps de la Ligue, de la part de soldats huguenots, des ravages analogues à ceux commis en février 1590 par les soldats catholiques du duc de Mayenne dans les environs de Gisors et spécialement à Trie-la-Ville (1).

Les *autels*, simples cubes de moellon surmontés d'une tablette en biseau, étaient contemporains des retables de pierre et l'établissement de cet ensemble, comme plus tard la pose des contretables de bois, avait été l'occasion de

(1) Voir *Journal d'un bourgeois de Gisors*, ms. Suppl. fr. 4947 de la Bibliothèque Nationale, fol. 35 et 36 (p. 27 de l'édition Le Charpentier et Fitan).

mutilations infligées aux colonnes de l'arc triomphal (1).

On a placé dans la chapelle méridionale l'ancien *maître autel* de l'église, surmonté d'un lourd tabernacle du XVIII^e siècle, dont le couronnement fait défaut (2). On y voit, en outre, la *statue en pierre* (fin XV^e siècle) d'un saint évêque, revêtu d'une chasuble ample. Cette statue, assez jolie et d'une gracieuse naïveté, est apparemment celle de saint Prix, évêque de Clermont, jadis patron de la chapelle (3). Mais ce que celle-ci renferme de plus digne d'attention, ce sont les restes de vitraux polychromes qui garnissent encore le tympan des deux fenêtres de la travée orientale. Ces vitraux furent posés très peu de temps après l'achèvement de la chapelle. On peut constater l'absence des redents aux subdivisions de la fenêtre qui domine l'autel, disposition très favorable au développement des sujets.

Une scène répartie dans les trois soufflets de cette fenêtre orientale représente la Transfiguration. Notre Seigneur, vêtu de blanc, le visage de couleur jaune, c'est-à-dire lumineux, apparaît dans une auréole de même couleur, au-dessus des nuages. A sa gauche Moïse, à sa droite

(1) A Trie-la-Ville comme un peu partout, les vocables des autels, au moins pour quelques-uns d'entre eux, ont varié dans le cours des temps. L'établissement en 1644 d'une confrérie du Saint Nom de Jésus fut l'occasion d'un de ces changements. Il nous a paru intéressant de donner ici les passages essentiels d'un document relatif à cette érection de confrérie :

« Nous, frère Jean Coiffiez, docteur en théologie et prieur du couvent des Jacobins de Beauvais, avons institué et establi dans l'église paroissiale de Trie-la-Ville la confrérie du Saint Nom de Jésus le dimanche sixiesme jour de janvier mil six cens quarante quatre... à condition... que l'autel qu'on appelloit auparavant l'autel de Nostre Dame de Liesse ou de Sainte Barbe, que nous avons désigné pour cela, changera de nom et sera appellé l'autel du Saint Nom de Jésus; qu'au mesme autel, il y aura au millieu un beau tableau au millieu duquel sera peint le nom de Jésus et un peu plus bas, aux deux costez, les images de saint Louis Bertrand et du bienheureux pape Pie cinq, tous deux de l'ordre des frères prescheurs ditz Jacobins; ils seront despintz avec l'habit de leur ordre, les mains joinctes, adorant le saint nom de Jésus qui sera au-dessus... En foy de quoy... » (Orig. Arch. de l'Oise, sér. G. fabr. de Trie-la-Ville).

(2) Il n'est pas possible de confondre ce tabernacle avec celui dont il est question dans les deux articles suivants du compte rendu par le marguillier en charge pendant l'année 1655: « Bailli au messenger de Gisors pour avoir apporté le tabernacle de Paris, vj l. — J'ai païé à Pierre Dubos, menuisier de Trie-la-Ville, pour avoir fait un gradin pour mettre sur le tabernacle, vj l. » (Reg. contenant les comptes des travaux de 1646 à 1675, déjà cité).

(3) L'église possédait ou croyait posséder des reliques de ce saint (Arch. de S.-et-O., G 68: état des paroisses du doyenné de Chaumont, l. s., vers 1730, n° 52).

Elie sont vus à mi-corps, également au-dessus des nuages. Moïse tient les tables de la loi sa tête est surmontée des deux cornes traditionnelles, figure naïve des rayons que jetait le visage du législateur des Hébreux après ses entretiens avec le Seigneur. Au-dessus, saint Pierre et saint Jean prient, agenouillés; saint Jacques, ébloui, tombe à la renverse. Des quatre anges en grisaille, qui remplissent les mouchettes, un seul appartient à l'œuvre primitive.

Le cœur trilobé qui occupe le sommet de la fenêtre du Midi encadre un saint Michel terrassant le démon sous la forme d'un animal monstrueux. Le paysage est, en partie, moderne. Près du saint, on voit agenouillée une donatrice, en vêtements de religieuse : ample robe violette, grand surplis blanc à larges manches et voile blanc sur la tête. C'est le costume de chœur des chanoinesses de l'ordre de Saint-Augustin. Il y avait des religieuses de cet ordre dans les Hôtel-Dieu de Pontoise et de Beauvais; mais nous ne saurions identifier celle qui, du temps du roi François I^{er}, s'est assez intéressée à l'église de Trie-la-Ville pour contribuer de ses deniers à la décoration de l'édifice.

Dans un autre compartiment de la même fenêtre, on voit aussi une jolie figure de saint Eustache, en grisaille, légèrement rehaussée d'or et de pourpre. Le saint, vêtu à la mode de la fin du règne de François I^{er}, est debout au bord de l'eau; on le reconnaît à son attitude traditionnelle, les mains levés, pour exprimer un douloureux étonnement.

L'ancienne chapelle saint Prix renfermait aussi, en 1905, une curieuse peinture sur bois qui avait été donnée à l'église vers le milieu du xix^e siècle par M. Verdé-Delisle, propriétaire du château de Trie-la-Ville. Cette peinture est aujourd'hui conservée dans la sacristie. Elle mesure, sans le cadre, 87 centimètres de largeur sur 60 centimètres de hauteur. Elle représente la **Montée au Calvaire**. C'est une œuvre remarquable, exécutée à la fin du xvi^e siècle ou dans les premières années du xvii^e par un artiste de l'école allemande des bords du Rhin, autant que nous pouvons en juger. Le peintre n'a malheureusement apposé ni monogramme ni signature. Le cadre en bois sculpté date du même temps.

Rien de plus dramatiquement pittoresque, de plus mouvementé, que cette composition, où ne figurent pas moins de quarante-sept personnages. Jésus, au centre, s'avance vers la droite. Près de succomber, il est frappé par deux

valets, tandis que le compatissant Cyrénéen l'aide à porter son lourd fardeau. Véronique, agenouillée, vient d'essuyer le visage du divin condamné, qu'elle regarde avec une pitié mêlée d'épouvante. Au premier plan, à gauche, saint Jean cherche à reconforter Marie, qui défaille entre les bras d'une sainte femme. Ce groupe est particulièrement joli. Le lugubre cortège suit la route tracée en pente le long des rochers, au flanc du Golgotha. Les deux larrons, deminus; précèdent Jésus, au milieu des soldats. Au premier plan, à droite, on voit un cavalier, d'allure tout asiatique, avec le carquois accroché à sa ceinture. C'est peut-être le centurion. Deux autres personnages à cheval, qui devisent avec insouciance derrière Jésus, sont coiffés respectivement d'un turban et d'une sorte de mitre basse. Le premier, barbu, montre une figure presque patibulaire, l'autre un visage court et ramassé. Ça et là, maints détails attirent l'attention : un soldat ou valet porte sur son épaule un panier plein de clous et de tenailles; un autre sonne de la trompette. Dans le lointain, s'aperçoivent les murs de Jérusalem. Un ciel assombri à gauche, franchement orangeux à droite, plane lourdement sur cette scène de désolation. L'œuvre est soignée, le dessin correct; certaines figures ont de l'élégance et du charme; il y a dans le coloris de la délicatesse et du goût.

Une *grande toile* de la première moitié du xvii^e siècle, placée au dessus de la porte principale de l'église, à l'ouest de la nef, se fait remarquer aussi par sa bonne exécution. Sa forme est un rectangle aux angles abattus, un peu allongé en hauteur. On y voit figuré un saint religieux, vêtu de noir, le visage garni d'une courte barbe noire, le saint est agenouillé. Sa main droite s'appuie sur un panier de provisions, près duquel des morceaux de pain sont posés sur le sol. Le saint lève les yeux au ciel. Au-dessus et en arrière de lui vole un ange, à la tunique d'un jaune rosé, qui lui saisit les cheveux et paraît vouloir l'entraîner au ciel. La scène, peinte dans une tonalité très sombre, a l'air de se passer dans une grotte. A gauche, par une ouverture, deux personnages contemplent le saint et se communiquent leurs impressions. Ne faut-il pas voir dans ce sujet une composition à demi allégorique, inspirée du séjour de saint Ignace de Loyola dans la grotte de Maurin?

L'œuvre semble, en effet, appartenir à l'école espa-

gnole. L'église de Trie-la-Ville la tient aussi, dit-on, de la générosité de M. Verdé-Delisle (1).

On ne voit plus dans l'église aucune épitaphe, ni aucun mémorial de fondation (2). La cloche, fondue en 1846 et non signée, eut pour parrain et marraine M. et M^{me} Ledu, propriétaire du château de Trie-la-Ville (3). Dès le milieu du xvii^e siècle, l'église possédait trois cloches. Au moment de la Révolution, les cloches étaient depuis longtemps au nombre de quatre et toutes avaient été fondues par les Morel, de Trie-Château : la petite en 1741, la grosse en 1760, les deux moyennes en 1784 (4).

(1) Signalons les initiales du même donateur P. V. D. (Paul Verdé-Delisle) sur un vitrail moderne daté de 1878, dans le chœur. Une verrière en grisaille dans la nef porte le millésime 1893 et les armoiries du baron Fauqueux, successeur de M. Verdé-Delisle dans la propriété du domaine de Trie-la-Ville : D'azur au coq d'argent couronné d'or.

(2) Le 5 janvier 1674, par son testament notarié, Sébastien Bauchain avait cependant « exigé qu'il fut mis et posé une épitaphe dans ladite église, proche l'autel de Saint-Blaize, contenant les fondations » instituées au dit testament. (Inventaire des titres de la fabrique de Trie-la-Ville, dressé le 1^{er} août 1777 et jours suivants, p. 26-32. Arch. de l'Oise, sér. G, fabr. de Trie-la-Ville).

(3) Voir l'inscription dans l'*Epigraphie du canton de Chaumont*, par L. Régnier et J. Le Bret, Lv. CCLXVI. Les n^{os} CCLVIII et CCLVIII bis du même recueil comprennent les épitaphes de ces deux époux dans le cimetière commun aux deux communes de Trie-Château et Trie-la-Ville.

(4) Archives de l'église, *passim*.